

Chaingy, La Chapelle St Mesmin et St Jean de la Ruelle: 3communes sous la Révolution et l'Empire

Trois communes de l'Orléanais, Chaingy, La Chapelle-Saint-Mesmin et Saint-Jean-de-la-Ruelle, sous la Révolution et l'Empire

par J-C Dumort de Chaingy

Avertissement

Ce document élaboré suite aux recherches effectuées par l'auteur du présent article, indique le contexte dans lequel ce travail a été mené et liste les nombreuses archives qu'il a consultées.

Ce premier article peut être considéré comme préliminaire à tous les textes qui sont publiés sur ce site, concernant ces trois communes et cette période révolutionnaire puis impérial.

RPLB

En guise d'introduction

L'histoire, et particulièrement celle de la Révolution française, période fondatrice de la France dans laquelle nous vivons, m'a toujours intéressé.

Aussi, la retraite venue j'ai été heureux de pouvoir participer au groupe de travail sur l'histoire locale, créé par l'Université du temps libre d'Orléans. Monsieur Christian Poitou, professeur honoraire de l'Université d'Orléans m'a initié, avec une grande compétence et une gentillesse extrême, aux méthodes de l'histoire locale. Il m'a appris, en particulier l'art et la manière de se plonger dans les archives et m'a procuré la joie de les entendre me parler. Puis, sous sa direction et avec une douzaine d'auditeurs de l'Université du temps libre, j'ai participé à des recherches dans les archives locales qui ont abouti à l'écriture et à la parution de deux ouvrages sur la vigne et les vigneron de l'Orléanais. Je tiens à le remercier vivement pour toute la joie qu'il m'a procurée en me fournissant les éléments essentiels pour que je puisse me plonger dans l'histoire locale. Qu'il veuille bien excuser les imperfections, voire les erreurs, que renferme ce travail.

La fréquentation assidue des archives municipales de plusieurs communes du val de Loire à l'ouest d'Orléans m'a montré que certaines étaient riches en documents de la période révolutionnaire. En le consultant, j'ai pu préciser les raisons de mon attirance pour cette période. C'est, avant tout, la première période de l'histoire de France où, au niveau de la plus petite commune, le peuple, le commun, apparaît. Avant la Révolution, l'histoire de France c'est l'histoire des guerres, des relations internationales et aussi l'histoire des deux ordres privilégiés, la noblesse et le clergé. C'est enfin, sur un mode plus mineur, l'histoire de la partie la plus riche du Tiers État, les bourgeois qui tiennent le commerce et l'industrie naissante et qui habitent des cités qui, ayant le statut de ville, possèdent une assemblée qui tient registres et archives. Sur le peuple des paroisses rurales, il n'existe que les registres des baptêmes, des enterrements et des mariages tenus par les curés, les archives

notariales, les archives de justice et quelques archives fiscales. Ces documents permettent d'accéder à des destins individuels et, par le biais d'études statistiques, à des études sociologiques, mais pas réellement à l'histoire locale. A partir de la Révolution la plus petite commune rurale a son administration locale, son assemblée municipale, qui débat, consigne ses débats dans un registre et génère des archives.

Se plonger dans ces archives c'est assister, au niveau du village, à la prise de parole du peuple qui sort du grand silence de l'Ancien Régime. C'est regarder, comme au microscope, la répercussion des grands mouvements et des convulsions qui ont alors agité la société française. C'est enfin assister, petit à petit, à l'émergence, à partir de la société d'Ancien Régime, de la France actuelle, avec ses lois, ses institutions, ses tribunaux, les droits et les devoirs de ses habitants, son système de mesure... Bien sûr, l'essentiel se passe à Paris, très loin de nos villages et on ne trouve pratiquement pas l'écho des grands événements parisiens que nous avons tous appris dans nos livres d'histoire. Bien sûr, aussi, il existe un notable conformisme de la pensée ou du moins de l'expression de celle-ci. Mais il n'empêche que la vie locale, durant la période révolutionnaire, était riche, même dans nos petites communes. Avec l'Empire, et plus encore la Restauration, la chape d'un pouvoir fort s'est appesanti à nouveau sur nos campagnes. Mais le goût pour la chose publique n'a pas disparu et les conseils municipaux ont perduré, même si leur désignation non démocratique par le pouvoir central leur a ôté une grande partie de leur intérêt.

Concrètement deux communes, Chaingy où j'habite depuis une douzaine d'années et sa voisine La Chapelle-Saint-Mesmin, ont conservé, presque en totalité, la série des registres de leurs municipalités, pour la Révolution et l'Empire, ainsi qu'une masse notable d'archives de l'époque. Ces deux communes ont, en outre, deux points communs : l'essentiel de leur économie de l'époque reposait sur la vigne et ils faisaient partie du même canton de 1790 ; elles ont eu, de ce fait, une histoire commune durant le Directoire. J'ai ajouté à l'étude la troisième commune du canton révolutionnaire, Saint-Jean-de-la-Ruelle, qui n'a conservé que fort peu de documents de l'époque. Enfin, en dépit du fait que l'histoire est moins intéressante et plus convenu du fait de l'absence de municipalité démocratiquement élue, j'ai étendu mon travail à la période impériale. En dépit du caractère autoritaire du régime, il s'agit bien d'une période de consolidation de nombre des acquits révolutionnaires.

Outre le professeur Poitou, je tiens ici à remercier les archivistes du service des archives départementales du Loiret ainsi que les personnes qui ont en charge les archives municipales de Chaingy, de La Chapelle-Saint-Mesmin et de Saint-Jean-de-la-Ruelle. J'ai profité de leur grand professionnalisme et j'ai apprécié leur extrême gentillesse.

Merci aussi à mon épouse qui a supporté avec le sourire que je passe, parfois, plus de temps avec le curé Rubline ou le révolutionnaire Billard qu'avec elle.

Sources et abréviations

Ont été utilisées les sources suivantes :

-Ouvrages imprimés ou reprographiés. Ils sont cités en notes infra-paginale et, lorsqu'ils sont rares, leur existence dans une bibliothèque est indiquée.

-Registres des délibérations des municipalités (assemblées municipales et conseils municipaux). Les originaux sont conservés et consultables dans la commune et une reproduction est archivée aux archives départementales du Loiret. Pour La Chapelle-Saint-Mesmin les registres sont complets depuis l'origine, en 1788¹. Pour la période du Directoire, les registres originaux des délibérations de l'assemblée communale du canton de La Chapelle-Saint-Mesmin sont conservés aux archives départementales et la Chapelle n'en détient qu'une reproduction. Pour Chaingy il manque les registres de 1790 à l'an II inclus. Pour Saint-Jean-de-la-Ruelle, les registres les registres n'ont été conservés que depuis l'an III. Le registre de l'assemblée municipale de la paroisse a été partiellement recopié par un instituteur du début du XX^e siècle, monsieur Lenormand, avant de disparaître. Les notes de monsieur Lenormand sont consultables aux archives départementales, fond privé Lenormand.

-Archives municipales. Pour La Chapelle-Saint-Mesmin elles sont abondantes et conservées dans la commune. Chaingy dispose d'un volume plus réduit, mais riche en informations, d'archives de cette période qui sont conservées aux archives départementales. Enfin, pour Saint-Jean-de-la-Ruelle, il n'existe qu'un très petit volume de pièces, qui sont conservées en mairie.

-Archives des différentes administrations du département et du district. Les archives départementales ont brûlé par fait de guerre en 1940 et nous n'avons trouvé, dans les pièces qui ont échappé au sinistre, aucun document concernant nos trois communes.

-Archives de la justice de paix de La Chapelle-Saint-Mesmin puis d'Ingré. Déposées après la guerre elles n'ont donc pas brûlé. Elles sont abondantes. Mais la justice de paix étant surtout saisie d'affaires privées, ces archives ne nous ont donné que peu de données.

-Archives du diocèse et archives des paroisses. Les paroisses ont déposé leurs archives anciennes aux archives diocésaines. Le diocèse a confié aux archives départementales l'ensemble de ses propres archives et des archives paroissiales. On peut consulter des fonds après avoir obtenu de l'évêché une autorisation écrite. Ces deux fonds nous ont fourni beaucoup d'informations pour Chaingy, du fait de la personnalité particulière du curé Rubline qui polémiquait et écrivait beaucoup. Elles sont muettes pour les deux autres communes pour la période étudiée.

L'auteur n'a pas eu le courage d'affronter les Archives nationales et regrette un peu son manque d'audace. Il est persuadé, peut-être pour se disculper, que les informations qu'il auraient pu glaner n'auraient que peu enrichi ce texte.

D'un point de vue pratique, les abréviations suivantes ont été utilisées dans les notes infra-paginales :

-AD pour archives départementales ;

-AmLC pour archives municipales de La Chapelle-Saint-Mesmin ;

-AmC pour archives municipales de Chaingy ;

-AmSJ pour archives municipales de Saint-Jean-de-la-Ruelle ;

-RdLC pour registre des délibérations de la municipalité de La Chapelle-Saint-Mesmin ;

-RdC pour registre des délibérations de la municipalité de Chaingy ;

-RdSJ pour registre des délibérations de la municipalité de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

1 Voir à ce sujet le chapitre sur les assemblées municipales des paroisses à l'aube de la Révolution.